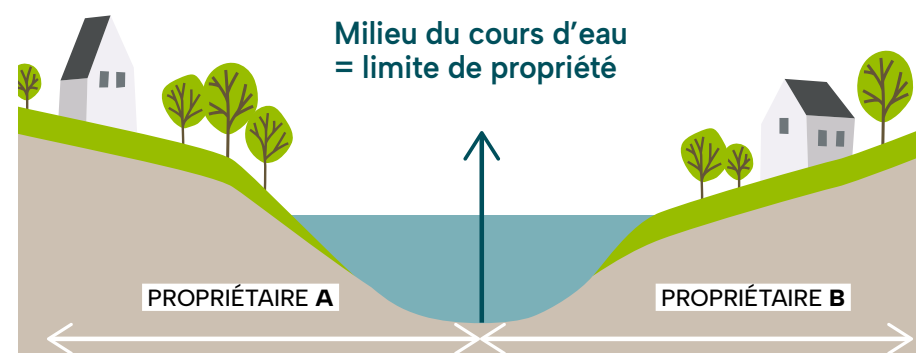


GESTION DES COURS D'EAU NON DOMANIAUX : RESPONSABILITÉS ET ENTRETIEN

Tous les cours d'eau du bassin versant de l'Armançon sont des cours d'eau non domaniaux, c'est-à-dire qu'ils appartiennent, fond du lit compris, à chaque riverain au droit de toutes les parcelles attenantes au cours d'eau. Conformément au code de l'environnement qui s'y applique L215-14, « le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique. ».

S'il doit y avoir des travaux d'entretien, chaque propriétaire riverain est bien en responsabilité au droit des parcelles le concernant.



Cours d'eau non domaniaux : responsabilité entretien

POSITION DE L'EPAGE ET ACCOMPAGNEMENT

Considérant les intérêts pour le non entretien de la ripisylve, l'EPAGE prône "l'entretien ciblé" (comme exposé précédemment). De plus, la raréfaction des subventions consacrées à l'entretien des cours d'eau, conduit l'EPAGE à n'y allouer que très peu de moyens humains et financiers. L'EPAGE laisse aujourd'hui ces travaux à la charge des propriétaires conformément au code de l'environnement.

Cependant, les agents de l'EPAGE sont à la disposition des différents interlocuteurs de son territoire d'action pour apporter leurs conseils sur les différentes thématiques liées aux cours d'eau pour leur gestion pertinente et durable.



L'EPAGE de l'Armançon (ex-SMBVA) exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) à l'échelle des 267 communes du bassin versant. Il s'attache à préserver et restaurer les milieux aquatiques et humides à travers la mise en œuvre d'opérations relevant des Solutions Fondées sur la Nature (SFN), les objectifs étant d'améliorer la qualité de l'eau, de favoriser la biodiversité, de maintenir l'eau dans le sol pour limiter les inondations et la restituer à l'étiage, le tout dans un contexte de dérèglement climatique. Pour accompagner les changements sociétaux nécessaires, l'EPAGE de l'Armançon forme et informe les élus, les scolaires et le grand public aux enjeux de l'eau. En outre, il assure l'animation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) pour le compte de la Commission Locale de l'Eau de l'Armançon, outil de planification de la politique de l'eau et de réglementation locale.

bassin-armancon.fr



Ce document a pour objectif d'aider à mieux comprendre le fonctionnement des cours d'eau de notre bassin versant afin d'y proposer une gestion cohérente au regard des multiples enjeux du territoire.

ENTRETIEN* des COURS D'EAU

*On définira par entretien les travaux sur la ripisylve, l'enlèvement des embâcles.

ET SI MOINS D'ENTRETIEN FAISAIT MOINS D'INONDATION...



Cet arbre penché retient des embâcles, il limite ainsi leur dérive vers les zones habitées lors des crues, réduisant les risques d'inondation, tout en favorisant la biodiversité et la restauration naturelle du cours d'eau.

Riche de ses observations, de son retour d'expérience et des connaissances scientifiques, l'EPAGE de l'Armançon vous partage ses préconisations sur ce sujet.

Les opérations d'entretien doivent être priorisées dans les secteurs stratégiques à fort enjeu, comme les traversées urbaines et leurs abords immédiats. A contrario, sur le reste du linéaire, la non-intervention doit être privilégiée.

L'entretien et le nettoyage hydraulique systématiques ne limitent pas globalement les inondations des zones à enjeux, cela peut même les aggraver.

La gestion des volumes d'eau en crue doit être répartie sur l'ensemble du bassin versant, dans un esprit de solidarité territoriale. De plus, cette approche renforce la résilience face au dérèglement climatique et contribue à limiter la sévérité des étiages.

Le non entretien de l'ensemble des écoulements des zones à moindre enjeux est une solution « gratuite », solidaire et durable pour limiter les inondations.

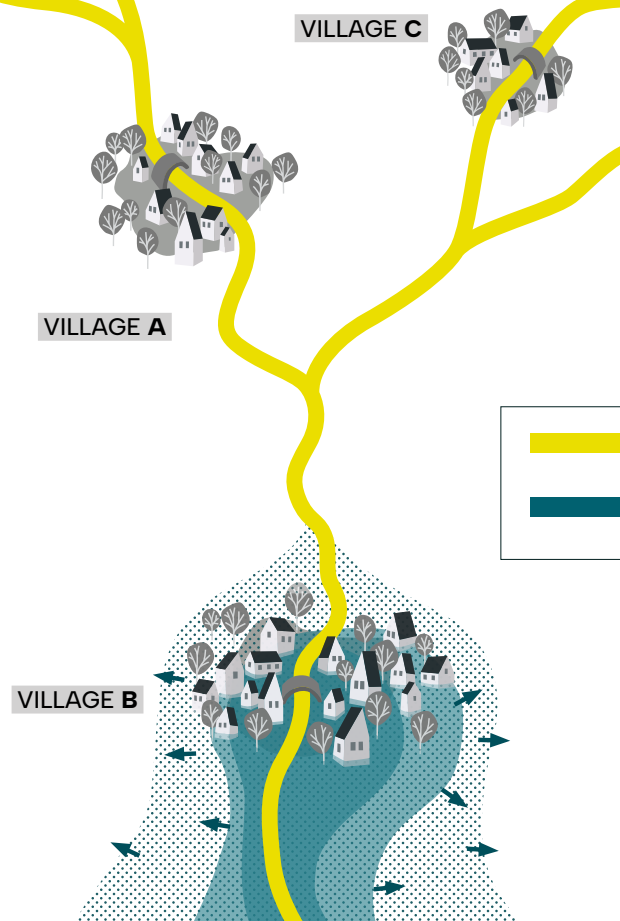


Les cours d'eau n'ont pas besoin d'être entretenus pour bien fonctionner, c'est l'homme qui éprouve le besoin de les entretenir pour satisfaire ses usages qui sont trop souvent pour "faire propre"...

ENTRETIEN SUR LE LINÉAIRE



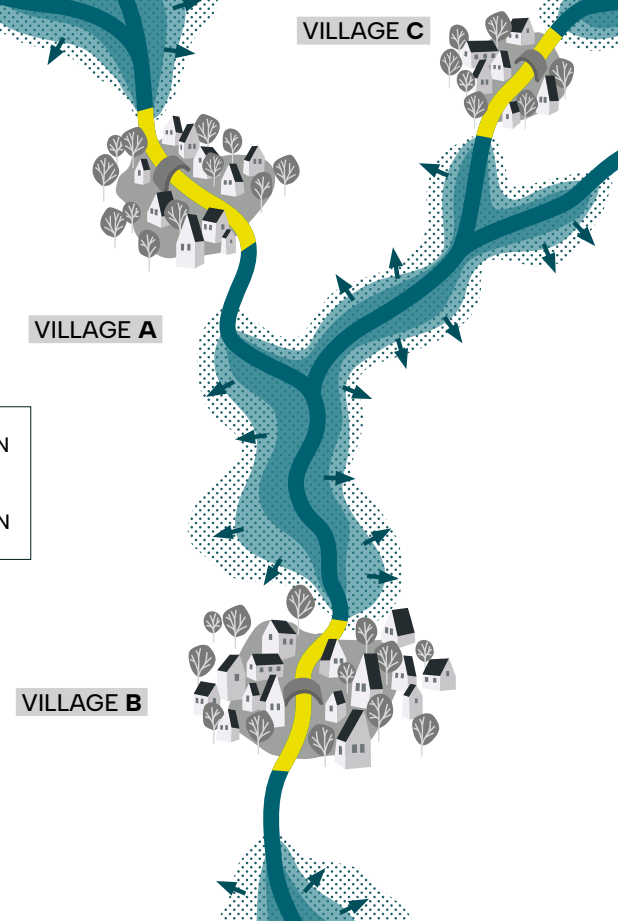
ENTRETIEN GÉNÉRALISÉ



L'entretien de l'ensemble du linéaire permet de limiter les crues localement, mais il a pour effet d'accélérer la circulation de l'eau et d'accroître les volumes transportés. Cette concentration des flux peut provoquer des inondations plus importantes en aval, notamment dans les secteurs habités, comme dans le cas du village B.



ENTRETIEN CIBLÉ



L'entretien ciblé dans les zones à enjeux facilite les écoulements et limite les débordements. Sur le reste du linéaire (enjeu moindre), l'absence d'entretien permet aux arbres et aux embâcles de freiner l'eau, favorisant les débordements dans le champ d'expansion de crue. L'eau ainsi stockée ralentit la propagation des crues et diminue leur amplitude.

LA FORMATION DES EMBÂCLES

Les bois flottants transitent facilement et sur un grand linéaire. Faute d'obstacles intermédiaires, ils tendent à s'accumuler au niveau des ponts, souvent situés en traversée urbaine. Les embâcles ainsi formés accroissent le risque d'inondation et peuvent compromettre la sécurité de l'ouvrage.



Sans entretien dans les zones à faible enjeu, les bois flottants se bloquent dans des obstacles naturels (courbures, arbres penchés ou déracinés) et forment des embâcles. Ils activent le champ d'expansion de crue et, en se dégradant sur place, fournissent rapidement des habitats à la faune aquatique.

LE RÔLE ESSENTIEL DE LA VÉGÉTATION EN BORD DE RIVIÈRE

Les arbres riverains, même lorsqu'ils s'effondrent dans le cours d'eau, jouent un rôle primordial dans la vie des rivières.

- Elle crée des habitats aquatiques indispensables au maintien de la biodiversité
- Elle répartit le piégeage des embâcles pour limiter leur impact en aval
- Elle facilite l'expansion des crues dans des zones sans enjeux humains, protégeant ainsi les secteurs sensibles
- Elle contribue à la dynamique naturelle des cours d'eau par les processus d'érosion et de dépôt de sédiments (mobilité latérale du lit)
- Elle améliore la qualité de l'eau par piégeage/dégradation des polluants et par ombrage

PRINCIPES DE PROPAGATION DYNAMIQUE D'UNE CRUE

